

Questions orales

Il est vrai que nous aurions préféré que la Saskatchewan attende que la Commission mixte internationale ait remis son rapport avant d'annoncer sa décision. Cependant, il est important que le député et la Chambre se rendent compte qu'il n'y a rien de comparable entre le dommage certain qui résulterait de la réalisation du projet Garrison et les dommages très minimes qui pourraient—mais ce n'est pas certain—résulter du projet de Poplar River. La Commission mixte internationale étudie actuellement les incidences qu'aurait le projet Poplar du point de vue de la pollution de l'eau; cela n'a absolument rien à voir avec la pollution atmosphérique. Je peux affirmer au député et à la Chambre qu'en ce qui concerne les émissions atmosphériques, la centrale de Poplar respectera les normes tant canadiennes qu'américaines.

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a l'intention de faire des instances auprès du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan afin que soient appliquées des normes antipollution sévères dans le cas de ce projet particulier?

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je dirai au député que des entretiens suivis et approfondis ont eu lieu entre le ministre de l'Environnement et le gouvernement de la Saskatchewan. Ce dernier s'est engagé à appliquer des normes plus strictes au besoin.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE QUE LE CANADA FASSE PARTIE À PART ENTIÈRE DU SOUS-COMITÉ DE L'OCDE SUR LA CONSTRUCTION NAVALE

M. Serge Joyal (Hochelaga-Maisonneuve): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Compte tenu des promesses du gouvernement contenues dans le discours du trône à l'effet de réactiver la construction navale au pays, est-ce que le gouvernement a l'intention de demander une modification du statut du Canada au sein du sous-comité de l'OCDE sur la construction navale, étant donné que les deux concurrents éventuels du Canada, savoir la Suède et le Japon, sont membres à part entière, alors que le Canada n'a qu'un statut d'observateur au sein de ce comité?

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je serai heureuse de prendre avis de cette question et de répondre plus tard au député.

[M. Fraser.]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE DANGER DE LA CONTAMINATION CHIMIQUE POUR LA SANTÉ

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais en son absence, je l'adresserai au très honorable premier ministre. Avant de poser ma question, je tiens à rappeler brièvement que l'on a craint au début que le biphényle polychloré ne soit en cause lors du désastre ferroviaire de Mississauga, et que le conseil de ville de Mississauga avait interdit de faire brûler du biphényle polychloré dans les limites de la ville. Nous avons donc une nouvelle preuve, s'il en était encore besoin, que la contamination chimique constitue un grave danger pour la santé humaine.

Étant donné ce qui précède, je voudrais demander au ministre des nouvelles de l'enquête effectuée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ainsi que par celui de l'Agriculture sur la contamination des grains de provende et, par voie de conséquence, des volailles, qui avait été décelée le mois dernier dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. A-t-on fait une enquête bien approfondie?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social retenu chez lui par la maladie, je vais prendre avis de la question. J'espère que le ministre ou moi-même pourrons y répondre à la première occasion.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA CONSTRUCTION D'UNE RAFFINERIE À EASTPORT DANS LE MAINE

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Comme le ministre le sait, une enquête publique est actuellement tenue au sujet des répercussions écologiques du projet Pittson de construction d'une raffinerie à Eastport, dans le Maine. La prochaine audience aura lieu sous les auspices de l'Agence américaine de protection de l'environnement à Boston le 6 ou le 7 janvier. Le ministre peut-il nous dire si le Canada a l'intention d'y envoyer un observateur et si, depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement a communiqué avec les autorités américaines ou les représentants du groupe Pittson pour leur signifier son opposition au projet?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député qu'un observateur canadien sera présent à ces audiences. Je puis aussi dire à la Chambre qu'en août dernier, j'ai rencontré le directeur de l'Agence de protection de l'environnement, M. Doug. Costle, et que je lui ai réitéré la ferme opposition du gouvernement du Canada au projet dont le député a parlé.